

Pierre-Alain GASSE

Noir à l'Ouest

Nouvelle



Alexandrie Online

Ce texte est hébergé sur le site d'Alexandrie à l'adresse <http://www.alexandrie.org>

Toute reproduction ou diffusion est interdite sans l'accord de son auteur

Date de publication : 31-03-2006

La loi du 11mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservés l'usage privé du copiste et non destinés à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Extrait

Monsieur,

Vous m'avez demandé, par votre lettre du 20 janvier dernier, de vous donner divers renseignements sur un de mes employés, aujourd'hui disparu, ainsi que mon sentiment personnel sur les faits qui lui ont été reprochés et dont j'ai pu avoir connaissance. Je vous avoue que mon premier geste a été de jeter votre lettre au panier pour deux raisons dont la première est que je ne comprends pas très bien l'intérêt que vous portez à toute cette affaire - fort banale en somme - et la seconde que son évocation m'est plutôt pénible, vous le comprendrez sans peine. Néanmoins, après réflexion, pour vous être agréable et en souvenir de votre père que j'ai bien connu et qui m'honorait de son amitié, je vous ai préparé le récit ci-après, où je pense avoir réuni tout ce que je sais du personnage, sous une forme aussi objective que possible. Vous voudrez bien excuser le temps que j'ai mis à vous répondre, mais j'ai tenu - déformation professionnelle direz-vous - à être aussi précis que possible et j'ai donc opéré diverses vérifications dans mes archives personnelles et dans celles de mon ancien lieu de travail.

Donc, moi, Mathurin Dugué, Bibliothécaire en chef de cette ville de 1955 à 1972, j'ai rencontré Jérôme Beaufiles, pour la première fois, le 23 août 1970, dans mon bureau, où je l'avais fait convoquer. Quand je dis pour la première fois, c'est inexact, dans la mesure où j'étais client de ses parents et que j'avais donc dû le voir une fois ou l'autre dans leur boutique, mais j'entends par cette expression que c'était la première fois que je lui prêtais attention. Il s'agissait de pourvoir un emploi d'aide bibliothécaire, dont j'avais demandé la création au Conseil Municipal quelques mois plus tôt, et qui venait de m'être accordé. Le jeune homme, comme d'autres, avait répondu à une offre insérée dans la presse locale la semaine précédente [...]

Sa lettre de demande d'emploi ne présente pas d'intérêt, à part le fait qu'elle était sans faute d'orthographe, chose rare de nos jours et qui a sans doute influencé ma décision. L'intéressé, après avoir été sélectionné, s'était donc présenté devant moi ainsi que trois autres candidats, ce 23 août 1970, à neuf heures. Je l'ai reçu en dernier. Le premier, une tignasse de rouquin bafouilleur ne m'avait pas fait bonne impression. Les deux autres ne le valaient pas.

Brun, mince, de taille moyenne, d'abord plutôt timide, hésitant à tendre la main, à s'asseoir, à prendre la parole, il s'anima lorsque j'en vins à parler littérature, afin de savoir, non pas seulement s'il aimait lire, mais s'il aimait les livres, condition essentielle dans notre métier. Je le savais fidèle lecteur de la bibliothèque, et ayant sa fiche d'emprunt sous les yeux, je connaissais aussi ses lectures. Très tôt, il avait abordé les classiques destinés aux adultes, avec une autorisation paternelle, et semblait avoir une prédilection pour les romanciers du dix-neuvième siècle, Balzac, Flaubert, Zola. Il savait en parler avec justesse et ce qu'il faut de passion. Une bonne orthographe,

l'amour des livres et de leurs auteurs, un maintien réservé : voilà les éléments qui emportèrent ma décision. Il fut convenu qu'il débiterait le premier septembre, à l'échelle indiciaire prévue par les textes. Je chargeai Monsieur le bibliothécaire principal de le former aux tâches qui seraient les siennes, mais celui-ci ayant attrapé une bonne grippe, je me trouvai dans l'obligation, trois semaines durant, de le mettre moi-même au courant.

Il démontra rapidement d'excellentes facultés, tant dans l'accueil du public, qu'il accomplissait fort civilement, que dans la tâche délicate de l'enregistrement et du classement des volumes nouveaux, qui constitue la base de notre travail. Je note d'ailleurs que sur la fiche individuelle de notation que je transmets aux services municipaux pour l'attribution de la prime de fin d'année, j'avais porté fin 1970 l'appréciation suivante : "Fort bon élément, ponctuel et assidu, qui accomplit son service avec la plus grande conscience".

[...]

Cette même année 1970, à la rentrée judiciaire, Me Lesueur, nommé Président du Tribunal de Grande Instance, fut muté de Coutances à A. Dans notre petite ville, je ne vous apprends rien, les femmes de la bonne société constituent avec les jeunes l'essentiel de notre clientèle et Jérôme Beaufiles eut donc l'occasion de côtoyer nombre d'entre elles, à maintes reprises. Peu de temps après leur emménagement dans la gentilhommière de la rue Crève-cœur, Mme Lesueur vint s'inscrire à la bibliothèque pour elle-même et ses deux petites filles. Madame Lesueur était d'origine italienne et d'une beauté qui ne passe pas inaperçue : la trentaine, grande, mince, de grands yeux noirs rieurs, une longue chevelure brune bouclée et un corps admirable faisaient se détourner sur elle tous les regards. Monsieur Lesueur, quadragénaire sec et mince était aussi austère que son épouse semblait gourmande de la vie. Leurs deux fillettes avaient la beauté de leur mère, mais le naturel réservé et le sérieux de leur père. Madame Lesueur devint rapidement une abonée assidue de la bibliothèque, où elle empruntait chaque semaine plusieurs ouvrages pour elle-même et ses enfants.

J'ignore si Jérôme Beaufiles fit sa connaissance le jour où elle vint s'inscrire, - la fiche manuscrite qu'il aurait alors rempli ayant été informatisée depuis sans que l'on puisse identifier son auteur - mais ce fut sans aucun doute dans le cadre de son service et il s'avéra bientôt indéniable qu'il en était tombé amoureux. Mais enfin, lequel d'entre nous ne l'était pas un peu !

Quelques mois plus tard, à l'été 71, d'après les fiches d'emprunt, Madame Lesueur, qui était diplômée d'Histoire, pour occuper les loisirs que lui laissait le gouvernement de sa maison et séduite par notre petite ville, entreprit une étude du passé de notre cité ; ses visites chez nous se firent plus fréquentes et plus longues. Nous mîmes même à sa disposition un petit cabinet de lecture proche de la section historique et plus calme que la salle de lecture

principale où l'attention était souvent détournée par des allées et venues trop fréquentes de scolaires qu'il fallait souvent rappeler à l'ordre quant au silence à garder en ces lieux.

C'est ainsi, je crois, que les relations de Jérôme Beaufiles et de Madame Lesueur passèrent du statut de cliente à employé à celui, déjà plus intime, de chercheur à collaborateur. Jérôme Beaufiles, en effet, ayant appris son projet, s'était proposé de dépouiller pour elle, à ses heures creuses, un fonds légué à la bibliothèque quelques mois plus tôt, non encore répertorié et qui pouvait contenir des ouvrages ou des éléments nécessaires à son travail de recherche.

Toujours est-il que trois mois plus tard, la rumeur publique faisait de Jérôme Beaufiles l'amant de Madame Lesueur ; ce que vint confirmer ce que je vais vous relater à présent et dont j'avais été le témoin bien involontaire quelques semaines auparavant.

C'était un lundi ; jour où la bibliothèque n'est pas ouverte au public avant quatorze heures, car nous profitons de cette matinée pour recevoir les éditeurs, enregistrer les livraisons et passer nos commandes. Madame Lesueur nous avait demandé la semaine précédente un ouvrage sur les Abrincates, fondateurs de notre cité, qui figurait dans nos fichiers mais sur lequel il avait été impossible de mettre la main. Au cours du week-end, je m'étais heureusement souvenu qu'il devait encore se trouver dans les cartons du dernier déménagement de la section histoire, à la suite de l'agrandissement de notre maison, il y avait un peu plus d'un an. En effet, nous avions sous-estimé notre besoin en rayonnages et un peu plus de mille volumes étaient restés en caisse, en attendant les rayonnages supplémentaires toujours promis mais jamais livrés par les services municipaux. J'avais donc chargé Jérôme Beaufiles de téléphoner à Madame Lesueur pour lui annoncer qu'elle pourrait passer prendre cet ouvrage dans la soirée, mais elle était venue le matin même, alors que Jérôme se préparait à descendre à la réserve et elle y était descendue avec lui. Ce n'était pas très régulier, mais nous la considérions maintenant comme faisant un peu partie de la maison.

Un peu plus tard, ayant moi-même à faire dans ce secteur, je descendis au sous-sol. C'est alors que j'entendis Mme Lesueur dire d'une voix rauque que je ne lui connaissais pas : "Non, Jérôme, je vous en prie". Intrigué, je m'approchai de la réserve et, par la porte entrouverte, je découvris Mme Lesueur, couchée sur les caisses de livres entassées sur le sol, jupe à moitié relevée et Jérôme Beaufiles, étendu sur elle, en train de l'embrasser à bouche que-veux-tu. Je reculai précipitamment et m'éclipsai. Il ne dut pas se passer autre chose ce matin-là, car ils remontèrent très peu de temps après moi. Mais j'étais à présent fixé sur la véracité de la rumeur. Quelques jours plus tard, j'appris de la bouche de Jérôme lui-même que Madame Lesueur

l'avait engagé comme répétiteur pour ses enfants : le loup était introduit dans la bergerie !

Je ne sais rien de plus, sinon ce qu'en a dit la presse par la suite, mais je peux ajouter quand même que, hormis l'incident de ce jour-là, je n'ai jamais rien eu à reprocher à Jérôme Beaufiles sur le plan professionnel. Mais il m'arrive de penser que si j'étais intervenu alors, le cours des événements en eût peut-être été changé et c'est ce remords qui dans un premier temps m'avait dissuadé de vous répondre. Avec l'espoir de vous avoir été utile dans votre enquête, je vous prie de croire, Monsieur, à toute ma sympathie.

Rédigé à Cherbourg , le 5 septembre 1975.

Mathurin Dugué

(Extrait des Amants du Square Thomas Beckett)

Pierre-Alain GASSE

Pourquoi écrit-on, en définitive, sinon pour être lu et reconnu ? Aussi loin qu'il s'en souviennent, depuis qu'il sait écrire, l'auteur a toujours écrit. Après avoir fait ses premières armes dans le journal de son lycée, il a ensuite vainement cherché sa voie, comme beaucoup, dans le roman autobiographique ou son succédané, le roman hybride. Puis est venu un assez long temps de silence, meublé par d'autres combats. Avant qu'en 1995, il ne découvre que la nouvelle était le genre qui correspondait le mieux à son économie de moyens. L'essor de la Toile lui permet, depuis 1998, de vous livrer, à moindres contraintes, ses créations. Lorsque vous les aimez, pour une raison ou pour une autre, son but est atteint et la boucle bouclée. Alors par avance, il vous en dit mille mercis.

Noir à l'Ouest

Dans "Noir à l'Ouest", vous trouverez neuf textes, purement imaginaires ou librement inspirés de la réalité, qui, tous, ont pour théâtre, implicite ou explicite, l'Ouest, depuis les marches de la Bretagne historique, jusqu'aux confins de l'Argoat :- Les Amants du Square Thomas Beckett : une passion dans le Sud-Cotentin.- Adieu, Jean-Marie : quand la vieille solitaire est trop lourde à porter.- La Bêcheuse de la Béchue : mortelle rencontre sur les côtes du Goëlo de deux êtres maltraités par la vie.- Le Disparu de la rue du Four : on sait aussi se venger en province.- La Fille de l'Ankou : quand l'imaginaire breton flirte avec la Mort.- Roz Brune : quand la maison familiale revit.- Bouquet garni : une enquête à faire saliver.- Luka : quand une enfant maltraitée prend son destin en main.- La Prof : une vie bien mal récompensée.